

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association française d'histoire économique du 12 décembre 2012**

Présents : Patrice Baubeau, Fabrice Boudjaaba, Valérie Burgos, Frédéric Clavert, Natacha Coquery, Agnès d'Angio Barros, Cecilia d'Ercole, Xavier Daumalin, Sabine Effosse, Daniel Letouzey (*non membre*), Nicolas Marty, Michèle Merger, Roger Nougaret, Laure Quenouelle-Corre, Claude Sissao (*non membre*), Catherine Verna, Pierre Vernus.

Absents excusés : Gérard Béaur, Jean-Claude Daumas, Guillaume Daudin, Laurent Feller, Danièle Fraboulet, Hervé Joly, Patrick Fridenson, Jean-François Eck

Avaient donné procuration : Guillaume Daudin, Hervé Joly, Pierre Martin, Bertrand Risacher.

La séance est ouverte à 14 heures au Centre de sociologie des organisations, 19 rue Amélie, 75007 Paris. Natacha Coquery, présidente, présente le rapport moral de l'association, puis Patrice Baubeau, trésorier, le rapport financier.

### **I. RAPPORT MORAL**

#### **Assemblée générale ordinaire de l' AFHE Association française d'histoire économique 12 décembre 2012**

**Natacha Coquery, Présidente de l'AFHE**

#### **1) Activités liées aux manifestations scientifiques : Journée d'études, colloque, publications**

— Congrès de Stellenbosch, Association internationale d'histoire économique :

Une bourse AFHE a été attribuée par le comité directeur à Annie Loeser, doctorante à la Paris School of Economics. En la comptant, seuls 19 Français étaient présents (à Utrecht, ils étaient 48) ; le nombre de responsables de session a lui aussi fortement diminué. Pour que la délégation française à Kyoto, en 2015, soit la plus importante possible, le comité directeur a décidé de créer un « comité de veille » destiné à préparer et accompagner les travaux de préparation de la délégation française, d'autant que le congrès sera plus couteux que celui de Stellenbosch. Il faut prévoir les sessions très longtemps à l'avance, et ne pas craindre d'en proposer, notamment en histoire ancienne et médiévale.

— École d'été d'histoire économique, 24-26 août 2012, « Les échanges marchands : de l'estimation aux prix. Moyen Âge - époque moderne », Paris 1/EPHE/EHESS, dans le cadre du Labex Hastec. Suite à la proposition de Laurent Feller, l'AFHE a patronné l'organisation de cette école d'été, qui a réuni une quinzaine de doctorants et une quinzaine de chercheurs dans une atmosphère d'échanges stimulante. Une 2<sup>ème</sup> école d'été d'histoire économique (histoire médiévale et moderne) se tiendra à l'été 2013 sur le thème "Economies de la pauvreté".

— Rendez-Vous de l'histoire de Blois « Les paysans » : 18-21 octobre 2012

Une table ronde AFHE a été organisée par Laurent Herment (l'un des deux lauréats du prix d'histoire économique AFHE BNP-Paribas) et Gérard Béaur : « Produire plus ? Les mutations de l'agriculture du Moyen-Âge à nos jours ». L'expérience a été très intéressante, avec des discussions nourries, une très bonne affluence. L'année prochaine, l'AFHE renouvellera cette participation autour du thème de la guerre. Les deux responsables pour l'AFHE seront Hervé Joly et Cédric Perrin.

— Colloque Etienne Thil, 28 au 30 novembre 2012, à Lille

L'AFHE a participé, par l'intermédiaire de Jean-Claude Daumas, à la conception et à l'organisation du colloque E. Thil 2012, colloque annuel organisé par des chercheurs du domaine de la gestion sur le thème de la distribution. Le meilleur accueil a été fait aux 2 doctorantes historiennes et Jean-Claude Daumas a animé la table ronde sur la mondialisation. Le comité souhaite renforcer les liens entre nos associations. Il y a à la clé des archives de la distribution qui pourraient permettre d'élargir le champ de recherche de nos doctorants. Nous avons convenu d'une adhésion croisée d'un membre de chaque association et de l'association en tant que telle. Au colloque 2013, une session AFHE sur le thème du marché sera organisée.

— Publication : le livre issu du RTP Histoire économique dirigé par Jean-Claude Daumas : *L'histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion. Suivra courant 2013 la publication des actes du congrès de Lyon, 2010.

## **2) Comités bi-nationaux**

— Le comité franco-espagnol a été remodelé en 2012 (<http://afhe.hypotheses.org/758>) ; il est désormais sous la responsabilité, côté français, de Nicolas Marty. La prochaine rencontre aura lieu à Perpignan fin 2013 ou début 2014 sur le thème de la consommation.

— Le comité franco-italien est sous la responsabilité de Corine Maitte ; les actes du colloque "Luxes et internationalisation (XVe-XIXe siècles)", organisé en juin 2009 par l'institut d'histoire de l'université de Neuchâtel en collaboration avec le comité, vont paraître au printemps 2012 aux éditions Alphils Presses universitaires suisses.

— Le comité franco-allemand, sous la responsabilité d'Hervé Joly, est en construction. Des contacts sont pris avec des collègues français d'autres périodes que l'histoire contemporaine, comme Guillaume Garner, Julien Demade, Vincent Demont.

## **3) Site et liste**

- Depuis octobre 2012 a été lancée une dynamique collective pour le site web, grâce au partage du travail entre Frédéric Clavert, Corine Maitte, Nicolas Marty et Guillaume Daudin. Ainsi, l'ensemble des messages de la liste histoire\_eco se retrouve désormais sur le site.

- Une rubrique nouvelle a été créée au cours de l'année 2012: Wiki audition histoire : suivi des recrutements. <http://afhe.hypotheses.org/suivi-des-recrutements>. Cette page vise à rassembler en un lieu facile d'accès toutes les informations relatives aux recrutements de maîtres de conférences en histoire moderne et contemporaine (section 22 du CNU) pour la session synchronisée 2012. Le wiki audition a obtenu la reconnaissance de la 22e section qui s'est associée unanimement à l'initiative wiki audition et a appelé tous les collègues concernés à livrer les informations nécessaires à la vie et la reconnaissance de ce site (décision de mai 2012).

- La liste est de fait une liste grand public puisqu'elle compte 973 abonnés. 1/5<sup>e</sup> seulement sont des cotisants actifs de l'AFHE. C'est pourquoi il est apparu important de faire un point sur les abonnés à la liste. Un message a été envoyé à tous les abonnés de la liste histoire\_éco pour leur demander de confirmer leur courriel, leur nom et leur prénom, afin de disposer progressivement d'une liste à jour complète des bénéficiaires de la liste et d'éviter trop de déperdition entre la liste histoire\_eco et la liste des cotisants.

#### **4) Groupe de travail Archives Nationales /AFHE**

Le groupe, côté AFHE, est sous la responsabilité de Danièle Fraboulet. Plusieurs réunions de réflexion sur la place des archives économiques aux AN. N'ayant aucune nouvelle à la rentrée, Danièle Fraboulet a recontacté Mme Marguin dont voici la réponse (19 novembre) : « Je viens de transmettre votre message à Mme Lheureux dont ce groupe entre à présent dans le champ de compétence [...] je suis en train de programmer avec Cécile Moiroud, juriste à Paris I, une séance d'atelier-séminaire ouvert consacré au déplacement des notions et des pratiques du pouvoir au monde de l'entreprise, autour de l'invention du concept de gouvernance. J'aimerais pour l'occasion qu'une focale soit portée sur des archives d'entreprises, de banques... pour déterminer de quelle façon des rapports d'autorité se traduisent dans la rhétorique et les méthodes mises en oeuvre à l'heure de l'excroissance managériale. Seriez-vous intéressée par ce projet? » Danièle Fraboulet devait la rencontrer le 6 décembre. Mais il est à craindre d'aboutir à un véritable « enterrement » de la discussion générale autour des archives économiques aux archives nationales.

#### **5) Prix d'histoire économique AFHE BNP PARIBAS**

C'est une des grandes réussites de notre association ! La décision de lancer le prix avait été prise lors du CD de l'AFHE de septembre 2011, l'appel lancé début octobre. Les délibérations ont eu lieu le 11 janvier 2012, les résultats proclamés le 31. Le jury a été constitué prioritairement par les membres du CD après entente entre les membres du bureau pour flécher les rapporteurs sur leur spécialité. Les directeurs de thèse n'ont pas participé à une délibération dans laquelle se trouvait un de leurs anciens étudiants. Les deux lauréats ont été choisis par consensus : Laurent HERMENT, professeur certifié d'économie gestion, pour sa thèse *Survivants ou conquérants, reproduction sociale et accumulation patrimoniale chez les petits exploitants agricoles de Seine et Oise (1789-1860)*, et Virginie MATHÉ, ATER à l'université de Lille 3, *Le prix de la construction en Grèce aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Étude sur les chantiers financés par les sanctuaires de Delphes, Epidaure et Délos*. Le comité directeur a demandé à Nicolas Marty de mettre au point un règlement intérieur. L'appel à candidature pour le prochain prix de thèse sera lancé au mois de février 2013 et le prix sera remis le 5 octobre au cours du congrès de

l'AFHE. Les thèses concernées sont celles soutenues entre le 1er juillet 2011 et le 31 décembre 2012.

### **6) Préparation du Congrès AFHE 2013 : L'échec a-t-il des vertus économiques ?**

Le Congrès se déroulera aux Archives du monde du travail, les 4-5 octobre 2013. Le comité d'organisation est mi-AFHE, mi-lillois : Patrice Baubeau, Natacha Coquery, Nicolas Marty, Jérôme Jambu, Gabriel Galvez, Matthieu de Oliveira, Béatrice Touchelay. Le comité scientifique est composé de Jean Andreau (EHESS), Gérard Béaur (EHESS), Michel Dumoulin (Louvain), Danièle Fraboulet-Rousselier (Paris 13), Patrick Fridenson (EHESS), Jean Heffer (EHESS), Michèle Merger (IHMC), Kenneth Mouré (Alberta, Edmonton), Jaime Reis (président de l'Associação Portuguesa de História Económica e Social, Lisbonne), Aldo Schiavone (Institut Italien de Sciences Humaines).

Un appel d'offres a été lancé avant l'été dernier et près d'une quarantaine de propositions ont été reçues ; 27 ont été retenues, par le CO et le CS. Une demande de subvention à la région Nord-Pas-de-Calais vient d'être validée par le CS de l'université Lille 3 et a été transmise au conseil régional.

Le congrès aura 4 temps :

1/la conférence plénière inaugurale par Aldo Schiavone ;

2/la remise du prix AFHE-BNP-Paris et la session de présentation des candidats 2011 et 2013 ;

3/6 sessions :

Les effets / usages sociaux de la faillite

Histoire d'entreprise

Espaces transfrontaliers et politiques en Europe.

Discours, récit et images de l'échec.

Les districts et les territoires

Institutions et politiques publiques.

4/une table ronde "Regards croisés" : le comité d'organisation propose que l'animation de la table ronde soit confiée à Michel Margairaz (à la place de Pierre-Cyrille Hautcoeur, élu président de l'EHESS et qui ne pourra faire face à l'organisation de cette table ronde en 2013).

L'assemblée générale du 5 octobre 2013 aura notamment pour objet le renouvellement des 19 membres du CD et du Bureau. Afin que ce renouvellement s'effectue dans la plus grande transparence, le comité directeur vous propose les éléments suivants.

### **7) Préparation du renouvellement du CD AG octobre 2013**

Vote des motions :

a/ Remplacement d'un membre démissionnaire du comité directeur

Guillaume Daudin, professeur à l'université Paris Dauphine, jusqu'alors chargé de mission, remplace Pierre-Cyrille Hautcoeur, élu président de l'EHESS, démissionnaire.

b/ Renouvellement triennal du Comité directeur et du Bureau

“À l’occasion du renouvellement triennal de ses instances (Comité directeur et Bureau), l’AFHE procède en 2013 à l’élection des 19 membres de son Comité directeur non membres de droit (ancien/nes président/e/s et secrétaires généraux/ales), en conformité avec l’article X de ses statuts. Tous les membres de l’AFHE à jour de leur cotisation peuvent se porter candidats par courriel envoyé à Nicolas Marty, secrétaire général en exercice de l’AFHE (nicomar@univ-perp.fr), avant le dimanche 16 septembre 2013 minuit, pour constitution de la liste complète des candidats qui sera présentée au vote de l’Assemblée générale le 5 octobre 2013. Les candidats voudront bien accompagner leur déclaration de candidature d’une courte présentation biographique, afin d’éclairer le choix des membres sur leur parcours et leurs motivations. La liste des candidats sera tenue à jour sur le site afhe.hypotheses.org. L’acceptation de la candidature n’implique en rien un quelconque appui de la part du Comité directeur ou du Bureau.

En cas de refus d’une candidature par le Bureau, le candidat refusé pourra saisir le Comité directeur en s’adressant à l’un ou l’autre ancien président de l’AFHE (D. Barjot, G. Béaur, J.-C. Daumas, P. Fridenson, J. Goy, J. Heffer), pour examen par le Comité directeur de l’AFHE.

À l’issue de l’Assemblée générale, le comité directeur nouvellement élu, y compris les membres de droit (ancien-ne-s président-e-s et secrétaires généraux/les, représentant-e français-e à l’IEHA), se réunira pour procéder à l’élection du Bureau pour les trois années à venir (2014-2017), soit un/e président/e, quatre vice-président/e/s, un/e secrétaire général/e, et un/e trésorier/ère, en conformité avec l’article X des statuts de l’AFHE. Les votes par correspondance et par procuration sont admis. Les procurations sont limitées à deux par personne. Les candidatures au Bureau sont admissibles dès le dépôt des candidatures au Comité directeur et peuvent être déposées jusqu’au jour de l’Assemblée générale. Il est entendu que l’ancien Comité directeur restera seul responsable de l’AFHE jusqu’au 31 décembre 2013, ce délai devant suffire à la transmission des dossiers et aux formalités obligatoires.”

1. Nous pouvons procéder à un vote électronique.
2. Nous devons faire en sorte d’avoir 19 candidatures équilibrant le CD, mais s’il y en a plus de 19, il y aura sélection par le vote.
3. Rappel de l’article X : “Lorsque le représentant de l’Association française au sein de l’Association internationale d’histoire économique n’a pas été élu au Comité directeur, il y siège en surnombre. Le Comité directeur peut également compter des chargés de mission, élus par l’assemblée générale sur proposition du Président”.

## **II. RAPPORT FINANCIER**

# **Rapport sur les comptes de l’exercice 2011 de l’AFHE**

## **Budgets 2012 et 2013**

**Assemblée générale ordinaire de l’AFHE  
Association française d’histoire économique  
12 décembre 2012**

## Patrice Baubeau, trésorier de l'AFHE

### Introduction

Les comptes 2011 ont pu être établis de manière plus exacte que les années précédentes, car il a été possible d'affecter précisément la quasi-totalité des recettes, en particulier les recettes de cotisation: l'écart entre les deux méthodes (date d'encaissement, date d'exercice estimée) est devenu très faible: 20 €. A partir de l'an prochain, les cotisations seront donc affectées spécifiquement à l'exercice auquel elles se rapportent, quelle que soit la date de leur versement.

### Les comptes 2011

#### 1. Le Compte de résultat

Intitulé	Crédit	Débit
Petits achats	0,00	60,30
Documentation	0,00	49,00
Déplacements	0,00	991,74
Frais postaux	0,00	120,72
Frais bancaires	30,00	47,90
Subventions versées par l'association	0,00	200,00
Produits divers de gestion courante	450,00	
<b>Total des charges et des dépenses courantes</b>	<b>480,00</b>	<b>1 469,66</b>
Cotisations versées	6 500,00	
Intérêts créditeurs	87,13	
<b>Solde d'exploitation courante</b>	<b>5 597,47</b>	

Les charges demeurent à un niveau très raisonnable, à 22,61 % des recettes de cotisations et à 20,80 % des recettes totales. Cette modération permet de financer les subventions adoptées (bourses pour le WEHC à Stellenbosch, une seule ayant été finalement versée en 2012) et de gonfler les réserves de l'association dans la perspective du Congrès 2013.

#### 2. La Trésorerie et le Bilan

Cela se traduit parfaitement dans les comptes de trésorerie et dans le bilan.

	Compte courant	Compte sur livret	Livret A
Solde au 01/01/2011	1 317,72	105,52	8 500,00
Débits 2011	4 403,74	0,00	0,00
Crédits 2011	6 980,00	2 068,39	1 018,74
<b>Solde de trésorerie 2011</b>	<b>3 893,98</b>	<b>2 173,91</b>	<b>9 518,74</b>

<b>Actif au 31/12/2011</b>		<b>Passif au 31/12/2011</b>	
Compte courant	3 893,98	9 923,24	Réserves au 31/12/2010
Compte sur Livret	2 173,91	5 597,47	Solde d'exploitation
Livret A	9 518,74	65,92	Charges constatées d'avance
<b>Total</b>	<b>15 586,63</b>	<b>15 586,63</b>	<b>Total</b>

Votre association dispose donc des moyens des actions qu'elle a engagées, sous réserve que se maintienne la bonne rentrée des cotisations. Elles se situent, actuellement, en dessous des deux dernières années, bien qu'au-dessus des encaissements des années précédentes. Bien que l'action de l'AFHE soit désormais largement reconnue, il faut donc poursuivre l'effort de recouvrement des cotisations, qui n'est jamais acquis.

### **Un budget pour l'AFHE ?**

Avec un outil comptable désormais exact, nous pouvons envisager de développer un budget, qui vous est présenté dans un souci d'information (article IX des statuts).

Ce budget doit permettre en outre d'intégrer des « obligations de dépenses » qui sont réelles bien qu'elles ne soient pas encore effectives, et qui constituent un risque budgétaire non négligeable qui pourrait déséquilibrer profondément les comptes de l'Association comme l'exemple en a été donné il y a quelques années. Ainsi encore, les Actes du Congrès de Lyon de 2010 auraient dû être pris, au moins en partie, en charge par l'AFHE. Cela représente bien une dépense engagée, qui devrait être budgétée afin d'éviter de déséquilibrer l'exploitation de notre association. En réalité, grâce à l'action de Jean-Claude Daumas, l'AFHE n'a pratiquement rien eu à régler. Mais cette économie de plusieurs milliers d'euros ne se reproduira pas forcément.

Par ailleurs, le Congrès 2013 est confronté à l'annulation par le CNRS de sa campagne de subventions à tout colloque pour 2012 et pour 2013. La campagne active de recherche de financements de nos partenaires de Lille III va alléger cette contrainte, mais notre marge de manœuvre demeure limitée. Là encore, un minimum de programmation budgétaire est donc nécessaire.

Enfin, une trésorerie disponible à l'instant est un gage d'efficacité et d'indépendance :

- Parce que les budgets administratifs sont à peu près indisponibles de novembre à janvier et de juillet à septembre.
- Parce que c'est notre trésorerie qui a permis de financer les prix de thèse versés au début de cette année, les 8 000 euros de BNP-Paribas ne nous étant parvenus qu'après la remise des prix.
- Parce que la plupart de nos partenaires ne peuvent jamais dépenser un euro de plus que ce qui leur a été alloué.

La seule solution face à ces risques consiste donc à délimiter des enveloppes budgétaires et à fixer des priorités dans le cadre de budgets pluriannuels. Faute de quoi, le contrôle *a posteriori* aujourd'hui exercé par le CD et surtout par l'assemblée générale, et quelle que soit la bonne volonté des membres du bureau, pourra toujours se trouver mis en échec par des événements malheureux.

Ces budgets devraient être établis en harmonie avec les cycles principaux de dépenses et de recettes de l'AFHE, soit :

- Un cycle annuel de cotisation, que l'on peut estimer, sur la base du maintien de 200 cotisants à jour, à 6 000 euros.
- Un cycle triennal de Congrès que l'on peut évaluer à 8 000 euros.
- Un cycle biennal de bourses de thèse qui ne devrait pas peser sur notre exploitation mais qui peut solliciter notre trésorerie, de 12 000 euros (8 000 euros tous les deux ans plus un demi-cycle de bourse, soit 4 000 euros).
- Un cycle triennal de bourses WEHC, de 2 000 euros.
- Un cycle annuel de dépenses de journée d'études, en lien avec l'Assemblée générale, de 1 000 euros, sauf l'année du Congrès.
- Un cycle annuel de dépenses courantes de 2 000 euros environ, augmenté par le déperissement des budgets récurrents des centres de recherches.

Le budget triennal s'établirait alors comme suit :

<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Dépenses</b>
Cotisations	18 000	8 000	Congrès
Bourse BNP	8 000	8 000	Mécénat BNP
		2 000	Bourses WEHC
		2 000	Journées d'études /AG
		6 000	Dépenses ordinaires
	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>	



Réparti année par année, cela donne le cycle budgétaire suivant :

<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Dépenses</b>
<b>ANNÉE 1</b>			
Cotisations	6 000	2 000	Dépenses ordinaires
		1 000	Journée d'études AG
Bourse BNP	4 000	4 000	Mécénat BNP
		2 000	Bourses WEHC
<i>Totaux</i>	<i>10 000</i>	<i>9 000</i>	
<i>Excédent de l'exercice</i>	<i>1 000</i>		
<b>ANNÉE 2</b>			
Cotisations	6 000	2 000	Dépenses ordinaires
		1 000	Journée d'études AG
Bourse BNP	8 000	8 000	Mécénat BNP
<i>Totaux</i>	<i>14 000</i>	<i>11 000</i>	
<i>Excédent de l'exercice</i>	<i>3 000</i>		
<b>ANNÉE 3</b>			
Cotisations	6 000	2 000	Dépenses ordinaires
		8 000	Congrès /AG
<i>Totaux</i>	<i>6 000</i>	<i>10 000</i>	
<i>Déficit de l'exercice</i>	<i>4 000</i>		
<b>TOTAUX RECETTES</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>TOTAUX DÉPENSES</b>
<b>Totaux des excédents</b>	<b>0</b>		

Nota : ce tableau inclut la correction suggérée en AG par Roger Nougaret. Qu'il en soit ici remercié.

Ainsi que vous le voyez, nous ne disposons, par rapport aux projets engagés, d'à peu près aucune marge de manœuvre autre que celle dégagée par une gestion serrée, les excédents de cotisation et les maigres revenus d'intérêts.

Il est ensuite intéressant de simuler le niveau de trésorerie que nous devrions avoir fin 2012, c'est-à-dire à un exercice de la fin du prochain Congrès :

<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Dépenses</b>
Cotisations 2012	5 400	2 000	Dépenses ordinaires
		1 000	Journée d'études AG
Bourse BNP	8 000	1 000	Bourses WEHC
		8 000	Mécénat BNP
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>	<b>12 000</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Excédent de trésorerie</i>	<i>1 400</i>		
<i>Excédent de trésorerie théorique</i>	<i>1 000</i>	<b>+ 400</b>	Gain (+) ou Perte de Trésorerie/budget

Notre bilan s'élevant aujourd'hui à environ 18 000 euros, nous disposons donc d'un excédent théorique de trésorerie d'environ 14 000 euros. C'est ce « matelas » qui doit nous fournir la souplesse nécessaire pour faire face aux décalages comme ceux entraînés par le versement des bourses de thèse en janvier dernier ou aux dérapages en cas de défaut d'un de nos partenaires. Il serait très dangereux qu'il descende en-dessous de 8 000 euros, montant qui finance en outre les coûts de gestion bancaire.

Cela signifie aussi que nous ne pouvons, à l'heure actuelle, envisager d'autres actions coûteuses récurrentes, puisqu'elles seraient financées sur la trésorerie accumulée et non sur les recettes régulières.

### III. Votes

- **Vote du rapport moral et du rapport financier :**

Le rapport moral et le rapport financiers sont adoptés à l'unanimité

- **Vote concernant le remplacement d'un membre démissionnaire du Comité directeur :**

Guillaume Daudin est élu à l'unanimité.

- **Vote concernant les modalités de renouvellement triennal du comité directeur**

La proposition de motion est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 15 heures.